

COUPE DE L' AISNE 2018

REGLEMENT :

Les rencontres sont prévues le samedi à 19h30. Elles ne peuvent pas être reportées. La date peut être avancée en accord entre les clubs. Les résultats doivent parvenir au plus tard le mardi suivant l rencontre par mail adhollande@me.com (feuille de rencontre scannée en pièce jointe). Il appartient au club vainqueur d'envoyer les résultats. Les équipes sont composées de 2 ou 3 joueurs (le 3 ème joueur disputant uniquement le double).

RAPPELS :

Un joueur ayant joué dans une équipe quelque soit le tableau ne peut plus jouer dans une autre équipe

Les benjamins autorisés à jouer en championnat séniors sont autorisés à participer à la coupe de l'Aisne

1^{er} Tour rencontres à jouer au plus tard le 31 mars 2018

Le premier club cité joue à domicile.

Les 2 premiers de chaque rencontres seront qualifiés.

Tableaux 5-8

Sissonne 1 – Château Thierry 2 – Laon 1
Tergnier 1 – Laon 2 – Soissons 1
Pinon Anizy 1 – Château Thierry 1 – Guise 1
Pinon Anizy 2 – Soissons 2 – Crépy 1

Tableau 5-12

Soissons 2 – Venizel 1 – Château Thierry 1
Soissons 1 – Tergnier 2 – St Richaumont 1
Tergnier 1 – Laon 1 – Buire 1
Sissonne 1 – Buire 2 – Pinon Anizy 1

Tableau toutes catégories

5 équipes inscrites donc pas de 1^{er} tour pour cette catégorie.